

## Compte rendu de la réunion de Conseil Communal du 27 avril 2018

Convocation du 17 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept avril à vingt heures trente minutes, le conseil communal de la commune déléguée de TRUTTEMER LE GRAND, régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri GALLIER, maire délégué.

Étaient présents :

GALLIER Pierre-Henri, LAVOLE Jean-Claude, DROULLON Joël, FAUDET Jacques, DESPREAUX Benoit, LEPRINCE Hélène, LETELLIER Nadine, LOHAT Franck, MARIE Christelle, VINCENT Bernard, GIRARD Luc, HOUSTIN Chantal

Étaient absents excusés : MOREL PINSARD Sylvia, PRUNIER Patrick, RAOULT Arnaud

Secrétaire de séance : LETELLIER Nadine

\*- *Informations sur le budget 2018*

\*- *Point sur le concours des maisons fleuries*

\*- *Point sur les travaux*

\*- *Vente de parcelles du lotissement « Les Bleuets »*

\*- *Questions diverses (cailloux et enrobé)*

\*- *Dates à retenir*

Monsieur le Maire délégué remercie tous ses collaborateurs pour le travail effectué pour la commune déléguée de TRUTTEMER LE GRAND (gestion de l'école, suivi des travaux, relation avec le personnel, travaux divers en campagne .....)

- **Informations sur le budget 2018**
- **Point sur les travaux**

En fonctionnement : 117 770 € ont été votés dont 23 000 € pour l'école

En investissement : les travaux suivants ont été entérinés (2018) :

- Changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes et de la cantine
- Isolation, plafond des classes primaires
- Travaux de l'espace mutualisé mairie/école (le permis de construire est déposé (3 à 5 mois de délai d'instruction, bureau de contrôle et coordinateur sécurité à choisir). Rappel, l'architecte est BOO.
- La citerne à gaz sera déplacée début juillet (cout 500 € avec le pompage du gaz et les tranchées). La plomberie concernant le raccordement aux divers appareils reste à la charge de la commune.
- 2019 : effacement des réseaux du centre bourg (+ trottoirs, voirie et parkings) et installation de ralentisseurs. La zone reste assez restreinte, l'école n'étant pas incluse dans ce périmètre. Les travaux d'une partie de la voirie seront subventionnés par le Conseil Départemental.
- Une discussion s'engage quant au devenir des toilettes municipales suite à la délocalisation à venir de la mairie. La réflexion est dans le camp de chacun, une décision interviendra lors d'une prochaine réunion du conseil communal.

- **Point sur le concours des maisons fleuries**

Les conseillers présents sont d'accord pour que soit organisé le concours des maisons fleuries en 2018 ainsi que le concours des plus beaux potagers.

Hélène LEPRINCE en est la responsable secondée par Nadine LETELLIER avec la collaboration de Jacqueline ROBBES, secrétaire de mairie.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 juin.

Le jury sera le même que les années précédentes.

Des bons d'achat seront offerts aux divers candidats, soit :

- 75 € aux 1ers de chaque catégorie
- 50 € aux 2èmes de chaque catégorie
- 30 € aux 3èmes de chaque catégorie
- 15 € à tous les autres inscrits

Il faudra vérifier que les candidats n'ont pas gagné les deux années précédentes, pour pouvoir participer à l'édition 2018.

- **Vente de parcelles du lotissement « les Bleuets »**

- Un compromis est signé pour la parcelle n°14.
- La parcelle n°13 est retenue.
- Le conseil communal accepte de vendre la parcelle n° 3 au prix de 20 € le m<sup>2</sup> au lieu de 22 € le m<sup>2</sup>, celle-ci relevant de nuisances quant aux arbres d'une des parcelles mitoyennes.
- Les travaux de voirie définitive devraient démarrer mi-mai 2018.
- N'ayant plus de parcelles à vendre, la question se pose quant à la possible viabilisation des terres situées derrière le terrain de sport.
- L'aire destinée aux joueurs de pétanque pourrait être alors transférée sur le terrain situé auprès de l'école (classes maternelles) et ainsi se trouver plus près de la salle des fêtes et donc intéresser plus probablement les loueurs de la salle.

## **1. Questions diverses**

- 30 tonnes d'enrobé vont arriver prochainement. Celui-ci sera entreposé à deux endroits différents de la commune déléguée. Cet enrobé servira à reboucher tous les nids de poule de la voirie communale.
- Du caillou est disponible pour les endroits où il y a besoin.
- Les travaux de la RD 524 devront démarrer en septembre 2018
- Patrick PRUNIER donnera du paillage à la commune

## **2. Dates à retenir**

- Mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 : Vente de muguet par l'AES
- Mardi 8 mai 2018 : cérémonie commémorative (fin de la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale)
- Mardi 8 mai 2018 : ouverture du bar éphémère par le Comité des Fêtes
- Samedi 9 juin 2018 : AG de l'ASVT
- Samedi 23 juin 2018 : Kermesse de l'école « Jacques PREVERT »
- Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 : Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

Séance close à 22 heures 29